

TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pierre DESCOTES et Lorène BELLANGER

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Le jury propose au candidat ou à la candidate de revenir sur des points de traduction avant le commentaire ; la candidate ou le candidat peut accepter ou refuser.

Type de sujets donnés : texte d'environ 18 à 20 lignes ou vers à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre deux bulletins.

Liste des ouvrages généraux autorisés : un dictionnaire latin-français (Gaffiot) ; un dictionnaire de mythologie, un atlas.

Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, et un paratexte présentant une brève mise en contexte du passage.

Cette année, vingt-six candidates et candidats ont passé l'épreuve orale à option « traduction et commentaire d'un texte latin », c'est-à-dire le même nombre exactement que l'année dernière, ce qui correspond à l'effectif habituel. Le jury a dans l'ensemble entendu des prestations de bon niveau, voire de très bon niveau : les candidats de l'épreuve à option maîtrisent visiblement bien la langue latine, qu'ils sont capables d'analyser et de comprendre même lorsque les structures sont complexes. Ils possèdent également de solides connaissances sur la culture antique et ils savent y recourir opportunément pour guider leur traduction, ou pour commenter judicieusement le texte qui leur est présenté. La moyenne de l'épreuve, combinée à celle de l'histoire ancienne, atteint 13,27.

Le jury a eu l'occasion d'apprécier plusieurs prestations de très bonne qualité, notamment sur les *Métamorphoses* d'Ovide et les *Lettres à Lucilius* de Sénèque, où la maîtrise de la traduction permettait aux candidats d'analyser finement et intelligemment le texte. Dans l'ensemble, le jury est ressorti de cette session tout à fait encouragé par le niveau des candidates et des candidats, qui témoigne d'une préparation sérieuse et prometteuse pour la suite de leurs études.

Les candidats composent en 1h30 à partir d'un sujet tiré au sort, qui comporte plusieurs indications qu'il importe d'exploiter pleinement : un titre, quelques lignes de paratexte, et suivant la difficulté du texte, plusieurs mots de vocabulaire et quelques précisions de syntaxe. La longueur du billet de vocabulaire et de syntaxe varie : le jury fournit ce qui semble opportun compte tenu du niveau de difficulté du texte. Ce procédé a pour but de soutenir les candidats en mettant à leur disposition des éléments qui constituent comme des rochers sur lesquels ils peuvent prendre appui dans l'exercice complexe de traduction d'un texte latin. Il leur permet de gagner du temps en leur évitant de chercher la totalité des sens possibles dans le dictionnaire et en les orientant dans la bonne direction. Les candidats savent le plus souvent tirer profit de cette aide qui leur est proposée, ainsi que du dictionnaire qu'ils peuvent utiliser en complément pendant leur temps de préparation. Le jury rappelle également que l'évaluation de l'épreuve est adaptée à la difficulté du texte. Une prestation plus laborieuse sur un texte difficile et une présentation aisée sur un texte facile peuvent obtenir une note équivalente. Les candidats ne doivent en aucun cas se laisser décourager par la difficulté, qu'ils ne peuvent pas évaluer eux-mêmes, puisqu'ils n'ont qu'un sujet sous les yeux.

Dans l'introduction, le jury s'attend à trouver une mise en situation : l'auteur doit être replacé dans son siècle, avec quelques éléments de contexte historique si la traduction et l'explication qui vont suivre le supposent, le genre littéraire de l'œuvre est rappelé, et la thématique ou l'idée générale

du texte est exposée. Ces éléments sont énoncés brièvement, puisqu'il est stratégique de garder davantage de précisions pour l'introduction du commentaire. L'introduction, rapide, est suivie par la lecture du texte : le jury s'attend à ce que le candidat ou la candidate respecte les éliminations, et autant que possible, qu'il/elle mette le ton, sans faire de théâtre. Cet aspect de l'exercice permet déjà de percevoir ce que les candidats ont compris du registre et du sens du texte.

La morphologie et la syntaxe sont dans l'ensemble bien maîtrisées par les candidats qui passent l'épreuve de latin option. Attention toutefois à des erreurs qui reviennent à l'identique, année après année : entre autres, la distinction entre réfléchis et non-réfléchis ; celle entre les formes *quisque*, *aliquis*, *quisquis* ; la morphologie du passif. Le jury propose, directement après la traduction, de reprendre les erreurs qui ont pu être commises, en approfondissant les analyses de détail si la traduction a été bonne. Le candidat ou la candidate peut à ce moment-là montrer sa bonne connaissance de la langue latine en saisissant les perches que lui tend le jury pour rectifier ses erreurs. Tous les candidats ont compris l'intérêt de bénéficier de cette reprise avant le commentaire, qui leur permet d'intégrer dans la deuxième partie de l'exposé des points qui avaient pu rester incertains dans la traduction. À ce moment de l'oral, il s'agit de se montrer le plus réceptif et le plus dynamique possible pour rectifier ce qui a pu être manqué dans la traduction. Une erreur corrigée spontanément à la reprise n'est pas comptabilisée par le jury.

Pour le commentaire, les explications linéaires et les explications composées sont également acceptées ; les analyses des candidats se sont cette année également réparties entre ces deux possibilités. L'introduction du commentaire livre une présentation générale du texte (en reprenant la thématique ou l'idée générale brièvement évoquée dans l'introduction de l'oral), puis une présentation des mouvements et une problématisation. Cette dernière étape est indispensable à la structure de l'exercice d'explication de texte. Le jury a apprécié de nombreuses bonnes remarques dans les explications des candidats. Quelques très bonnes prestations ont témoigné d'une compréhension fine et intelligente du texte à partir de réelles connaissances sur la culture et l'histoire antiques, alliées à une bonne maîtrise des outils de l'analyse de texte et à une vraie sensibilité littéraire. De nombreuses remarques extrêmement judicieuses ont été formulées au sujet de la scansion : le jury salue l'effort des candidats pour maîtriser cet aspect de la littérature latine, et les encourage à poursuivre dans cette voie.

Dans les remarques proposées, le jury a cependant constaté une tendance à plaquer des idées toutes faites sur les textes : les candidats analysent par exemple régulièrement la littérature augustéenne sous un angle exclusivement politique (en considérant la question de la propagande par exemple) alors que cela n'est pas pertinent pour tous les textes. Le jury invite les candidats à se concentrer sur le texte qu'ils ont sous les yeux, qui contient ses problématiques et son intérêt propres. Une attention fine à la teneur de l'extrait est nécessaire. Le jury insiste également sur l'importance du choix des mots et des concepts : une idée bonne peut, si elle est exprimée avec trop peu de précision ou si elle n'est pas exploitée jusqu'au bout, ou pas suffisamment appuyée sur des exemples tirés du texte, perdre une bonne partie de sa pertinence. De la même manière, la thématique en vigueur pour les épreuves de tronc commun a parfois poussé certains candidats à proposer de fausses interprétations. Le jury rappelle que l'épreuve d'option est bien désolidarisée du thème qui vaut pour les deux autres épreuves orales de latin.

Enfin, le jury rappelle que toutes les questions d'érudition qu'il peut poser dans la continuité de la traduction et du commentaire qu'il a entendus sont des occasions pour les candidats de faire valoir leur culture littéraire. On ne leur tiendra aucunement rigueur de ne pas avoir de réponse à ce type de questions qui peuvent arriver, en sorte de bonus, dans la deuxième partie de l'épreuve.